



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 mai 2009 — N° 34

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant le mérite Ovation municipale décerné à la ville de Trois-Rivières.

M. Tomassi (LaFontaine) fait une déclaration concernant la Semaine des services de garde.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Fondation des maladies du cœur du Québec.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant la Semaine des services de garde en milieu scolaire.

26 mai 2009

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant le Festival Gigue en fête de Sainte-Marie.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le Gala des Olivier.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant les lauréats et les nominés du Gala des Olivier.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration concernant l'école La Marée de Pointe-Label.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise de l'aphasie.

À 9 h 54, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 10 heures.

26 mai 2009

Les travaux reprennent à 10 h 08.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de gestion de l'assurance parentale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

(Dépôt n° 372-20090526)

M. le président dépose :

Le rapport annuel du Protecteur du citoyen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, comprenant le rapport annuel de gestion de l'organisme.

(Dépôt n° 373-20090526)

Dépôts de rapports de commissions

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 21 mai 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 374-20090526)

Mme Doyer (Matapédia), à titre de vice-présidente, dépose :

26 mai 2009

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 19 et 20 mai 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 375-20090526)

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 21 mai 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 376-20090526)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 959 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de commission d'enquête sur les pertes historiques à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(Dépôt n° 377-20090526)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Kotto (Bourget) dépose :

Un extrait, en date du 20 octobre 2004, de la *Gazette officielle du Québec*, concernant la Société de développement des entreprises culturelles.

(Dépôt n° 378-20090526)

26 mai 2009

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Kotto (Bourget), M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la plus importante délégation de films et d'artisans québécois de l'histoire lors de la Quinzaine des Réalisateurs qui avait lieu lors du Festival de Cannes 2009 et qu'elle félicite monsieur Xavier Dolan, ainsi que son équipe, pour les trois prix obtenus pour son film « J'ai tué ma mère ».

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Girard (Gouin), M. Tomassi, ministre de la Famille, M. Bonnardel (Shefford), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 22^e édition de la Semaine des services de garde du Québec qui se tient du 24 au 30 mai 2009.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, Mme Beauchamp, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur les résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec;

- la Commission des affaires sociales, afin d’entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 34, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les centres médicaux spécialisés et les laboratoires d’imagerie médicale générale;
- la Commission des institutions, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l’utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d’expression et la participation des citoyens aux débats publics;
- la Commission des transports et de l’environnement, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Whissell, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l’équité salariale, soit adopté.

Un débat s’ensuit.

Au cours du débat, M. Whissell, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 25 soit renvoyé en commission plénière en vue de l’étude de deux amendements qu’il indique.

La motion est adoptée.

26 mai 2009

M. Whissell, ministre du Travail, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

Les amendements de M. Whissell, ministre du Travail, au projet de loi n° 25 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 25, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 25.

À 12 h 59, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 05.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Whissell, ministre du Travail, proposant que le projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

26 mai 2009

Adoption du principe

M. Whissell, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 35, Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail afin notamment de majorer certaines indemnités de décès et certaines amendes et d'alléger les modalités de paiement de la cotisation pour les employeurs, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Rebello (La Prairie) dépose :

Copie de plusieurs lettres adressées à M. David Whissell, ministre du Travail, par différents organismes, concernant le projet de loi n° 35.

(Dépôt n° 379-20090526)

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 35 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 35 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 52 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 27 mai 2009, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 16 h 14, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 mai 2009, à 9 h 40.

26 mai 2009

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 26 mai 2009, à 14 h 09, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 13 Loi sur l'Institut national des mines
- n° 17 Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant diverses dispositions législatives

Le Président

YVON VALLIÈRES